

BULLETIN DE LA CONVENTION PSYCHANALYTIQUE

N°17 / OCTOBRE 88

Marc Le Bailly

TRADITION ET TRANSMISSION EN PSYCHANALYSE

Les quatre Institutions de la psychanalyse.

Envoi :

Après tout, si "l'initiative personnelle" ne pouvait se soutenir que dans le mouvement de penser la théorie - et non pas dans l'activisme (dérisoire) de l'organisation d'événements ? Alors, détournée de son acte d'énonciation, une formulation telle que "l'inconscient est structuré comme un langage" ne pourrait être érigée en indice de regroupement (1). Au risque de déchoir en énoncé culturel, signe de reconnaissance et support de croyance. Manière de "slogan" (2).

A ce propos, je cite de mémoire :

"... mais le progrès de la connaissance ne tolère pas non plus de rigidité dans les définitions. Comme l'exemple de la physique l'enseigne de manière éclatante, même les concepts fondamentaux qui ont été fixés dans des définitions voient leurs contenus constamment modifiés... Il y a un concept fondamental conventionnel..."

Freud "Pulsions et destins des pulsions" 1915

auquel fait écho :

"Nos concepts et nos systèmes de concepts nous servent à représenter la complexité de nos expériences. Au-delà de cela ils n'ont aucune légitimité".

Einstein "The meaning of relativity" 1922

Le texte qui suit est la transcription d'une prise de parole opérée dans le cadre d'une "petite agora" prétendue provinciale. Initiative sans doute déplacée qui fait retour protocolaire dans cette publication, comme pour la bonne règle.

Nous y revoilà... je devrais dire m'y revoilà parce que sur cette question de tradition et de transmission, il y a quelques années (en 1982) dans un collectif de travail, s'était élaboré quelque chose. Quelque chose qui, sur le moment, n'a guère eu d'effet. Je ne dis pas que maintenant, du côté de la "Convention psychanalytique", il n'en reste pas de traces. Nous y revoilà, tant il est vrai que cette question de la transmission de la psychanalyse a traversé le mouvement psychanalytique, quasiment depuis ses origines. On peut même dire qu'elle reste centrale dans les cassures, brisures, ruptures, morcellements qui jalonnent la courte histoire de ce mouvement. Car, à travers cette question du "comment s'effectue la transmission des effets de la psychanalyse", se profile la question des rapports du statut de la science et de la théorie psychanalytique. Manière de raccourci ambiguë qui indique, qu'aujourd'hui, la question ne sera pas posée.

Mais il est tout de même intéressant de noter, qu'actuellement, l'expression sur laquelle la plupart d'entre nous s'accordent pour évoquer la transmission de la psychanalyse reste : "transmission de l'expérience". Cette expression élégante à la vertu des énoncés diplomatiques. Car chacun, quel que soit le système d'énoncés auquel il est asservi, peut y consentir. Puisqu'on peut y entendre toutes les polysémies, toutes les connotations nécessaires pour faire consensus dans un milieu où chacun marque sa singularité. A bon droit, souvent, quand il s'agit d'une "pensée". On peut y entendre une résonance scientifique, une référence à la pensée technique, une allusion au caractère pionnier que la psychanalyse a encore de nos jours. Reste que cette expression est empreinte d'empirisme.

Pourtant, au-delà de cette condensation heureuse, cette manière de qualifier l'opérateur de cette transmission recouvre des pratiques sociales spécifiques à notre champ. Pratiques qui le démarquent de l'enseignement ou de l'apprentissage. Je veux parler de ce qu'en 1982-1983, on repérait comme "institutions psychanalytiques". Ne croyez pas qu'en employant ce terme "d'institution" je sacrifie à la croyance en une vertu quelconque du juridique. Justement pas, puisqu'il s'agirait plutôt de phénomènes sociaux pré-juridiques. Car il faut entendre ici "institutions" au sens où dans "De l'esprit des Lois" Montesquieu (CHAP. XIX, LIV, XVI et XVII) (3) les définit comme faits sociaux conventionnels fomentés par les acteurs de la chose sociale. Il s'agit, des moeurs, des manières et des rites qui opèrent pour un groupe social homogène et semi-fermé. C'est sans doute dans cette perspective que Marcel Mauss et Durkheim s'inscriront (4). Chez cet auteur l'institution précède l'institutionnalisation juridique dans une société civile de droit écrit. A priori, hors toute analyse critique, on peut repérer les institutions freudiennes de transmission comme étant au nombre de deux : la cure et son protocole, le contrôle et son protocole. Les institutions lacaniennes de transmission sont, elles aussi, au nombre de deux : le protocole du cartel et le protocole de la passe.

Et si on s'en tient à cette approche extérieure quasi ethnographique, sans vouloir entrer dans la logique interne de la théorie psychanalytique, on doit constater que ces institutions sont de l'ordre d'une tradition. D'ailleurs des ethnographes, venus d'on ne sait quelle contrée lointaine non concernés par l'enjeu, pourraient même considérer que ces pratiques de transmission que sont la cure, le contrôle, le cartel et la passe, ne diffèrent guère, dans leur structure, des pratiques initiatiques de je ne sais quelle société secrète dans je ne sais quelle ethnie traditionnelle. Sans doute n'auraient-ils pas tout à fait raison. Néanmoins il faut bien dire que ce caractère d'institution de nos protocoles de transmission, nous y tenons. Nous y tenons au point de résister à l'institutionnalisation, dans la société civile, de critères de "reconnaissance" juridique. Aussi liminaires seraient-ils. Nous tenons à nos institutions car en faisant obstacle à la prise de l'être psychanalyste dans l'ordre juridique, elles permettent de soutenir que dans le champ de la parole, l'analyste ne s'autorise que de lui-même.

Reste qu'actuellement (j'y reviens), alors que la communauté analytique n'en finit pas de s'atomiser, de se morceler, de "s'atoniser" malgré (ou à cause) de la multiplicité et de la multiplication des congrès et des colloques, court le mot de passe ("le slogan") qu'on pourrait bien se rencontrer à minima pour pointer, dans la paix civile, nos accords et désaccords. Le paradigme "accord/désaccord" comme substitutif à la perlaboration d'un lien social, comme ersatz fédérateur, semble la dernière trouvaille pour maintenir un semblant de quelque chose de commun. Y aurait-il là fondement pseudo-dialectique d'une nouvelle tradition de travail pour les analystes ? Cela peut tout de même paraître court. D'autant qu'il ne serait pas exclu que réapparaisse, sous cette forme bénigne, mais légitimée, le culte narcissique de la petite différence érigée, du même coup, en pratique sociale ordinaire. Ce n'est pas très ambitieux. On pourrait tout de même essayer de promouvoir des aphorismes du genre : "personne qui soutient une pensée dans son dire, ne nous est totalement étranger" ou encore "aucun savoir, constitué en tradition, ne produira jamais une pensée". Aphorisme énigmatique qui renvoie à la réponse du petit Hans à sa mère quand il semble prendre en compte la différence sexuelle : "j'ai seulement pensé". S'il n'avait sombré dans la phobie, il était sur la bonne voie de la transmission. Car il a failli (à) soutenir dans son dire, ce qui vectorisait sa pensée. Me vient comme par association, ce vers du "Cimetière Marin" : "Oh, récompense après une pensée, qu'un long regard sur le calme des dieux". Où Valéry oppose immédiatement plaisir et pensée.

Juste encore quelques mots concernant cette accroche. En face de mon nom est mentionné psychanalyste. Cela, je peux le supporter et tenter de le soutenir auprès de mes analysants exclusivement. Mais il est ajouté que je serais co-fondateur de "L'Invention Freudienne". Or il est nécessaire de préciser que seuls, comme ils l'ont toujours été, les quelques analystes qui ont constitué ce début de collectif, n'ont rien fondé. Nous nous donnons les moyens, du côté de la réalité sociale, dans la consistance de ce collectif de fomentation d'un contexte d'énoncés. Support d'invention. Condition sine qua non à la perdurance de l'expérience. Vous entendez certainement que j'assigne à la notion de contexte une valeur surdéterminée, une définition spécifique quant à son fonctionnement par rapport au fonctionnement d'une tradition. J'essaierai d'en articuler un peu plus, dans d'autres lieux. J'essaierai de rendre plus explicite cette opposition. Là où j'en suis je propose de poser le contexte, comme organisation ouverte d'énoncés susceptible de remaniement. Condition nécessaire liminaire à toute possibilité d'une pensée. A l'opposé, le système d'énoncés d'une tradition (et non pas d'une religion, puisque la dimension de la transcendance est absente) serait organisé comme une structure de transformation logico-mathématique. Il est indéniable que ce fonctionnement a une véritable valeur heuristique. Mais au prix de postuler le système comme fermé. C'est-à-dire qu'aucune invention n'a d'effet de coupure mais seulement de dévoilement d'une potentialité d'originalité implicite. Il n'y a d'ailleurs pas d'invention, seulement des agencements nouveaux. Greimas pose à ce propos quelques éléments (6).

Vous allez certainement faire valoir, qu'avec de pareilles objections, il n'y avait aucune raison pour que je m'embrigue dans cette histoire de venir sympathiser avec vous. De souscrire à la pratique du "charme" au nom de la dure, mais nécessaire, incompatibilité des systèmes d'énoncés. Incontestablement, la remarque est incontournable. Pour m'en sortir, et en toute mauvaise foi, je pourrai alléguer toutes sortes de causes faisant appel à des déterminismes merveilleux, prenant source dans mes traditions. Je pourrais dire qu'en cette terre d'hérésie, qui a accueilli si authentiquement la réforme calviniste au XVI^e siècle, je ne peux pas ne pas y aller de mes petites élaborations. Cela peut faire un effet. Mais ce n'est guère convaincant. Je pourrais aussi faire dans l'émotion d'un retour aux fixations, en ces lieux, de mes premières aventures d'enfant. Etant donné ce que je soutiens par ailleurs sur la délocalisation d'une part, et d'autre part sur le peu de vraisemblance à accorder à ces déterminismes "historiques" aussi bien dans les névroses que dans les psychoses, ce ne serait pas sérieux. De fait, les choses sont beaucoup plus simples. Si je regarde dans cette salle, étant donné les personnes qui participent, je repère le support contextuel nécessaire à ma prise de parole.

Mais cette allusion à "L'invention Freudienne" va me permettre de revenir au coeur de mon propos. Car pour certains, implicitement, et pour d'autres, tout à fait explicitement, la dénomination de ce collectif renvoie aux toutes dernières assertions de Lacan. Aux toutes dernières assertions ayant un rapport, justement, avec la transmission de la psychanalyse. Je vous les rappelle rapidement.

..."... Bien entendu c'est un échec complet à cette passe. Mais il faut dire que pour se constituer analyste, il faut être drôlement mordu, mordu par Freud principalement. C'est-à-dire croire à cette chose absolument folle qu'on appelle l'inconscient et que j'ai essayé de traduire par sujet supposé savoir..." (Lacan - Janvier 1978 - Lille)

Et puis... "Freud s'est vivement préoccupé de la transmission de la psychanalyse. Le comité qu'il avait chargé d'y veiller s'est transformé dans l'institution psychanalytique internationale, l'IPA... Il est certain que ce congrès représente, avec cette salle plénière, quelque chose qui équilibre l'IPA... Freud a inventé cette histoire, il faut bien dire assez loufoque qu'est l'inconscient..."

Et puis encore

"... c'est pour ça que j'ai essayé d'avoir quelques témoignages sur la façon dont on devient psychanalyste : qu'est-ce qui fait qu'après avoir été psychanalysant, on devienne psychanalyste... C'est pour ça que j'ai fait ma proposition, celle qui instaure la passe en quoi j'ai fait confiance à quelque chose qui s'appellerait transmission s'il y avait transmission de la psychanalyse. Telle que maintenant j'en arrive à le penser, la psychanalyse est intransmissible. C'est bien ennuyeux. C'est bien ennuyeux qu'un psychanalyste soit forcé puisqu'il faut bien qu'il y soit forcé - de réinventer la psychanalyse. Si j'ai dit à Lille que la passe m'avait déçu, c'est bien pour ça, pour le fait qu'il faille que chaque psychanalyste réinvente, d'après ce qu'il a réussi à retirer du fait d'avoir été un temps psychanalysant, que chaque psychanalyste réinvente la façon dont la psychanalyse peut durer..."

Et enfin

"... comment communiquer le virus de ce symptôme sous la forme du signifiant ? C'est ce que je me suis essayé à expliquer tout au long de ces séminaires. Je crois que je ne peux pas, aujourd'hui, en dire plus. (Lacan - Juillet 1978 - Deauville).

Dire dont l'énoncé, assez plat, se résout en ceci que "la psychanalyse est intransmissible". Dit, qui déclenche dérégulation et manifestation de deuil, en tout état de causes Indues, à l'instar de ce qui se passa pour les contemporains de Valéry quand il déclara que "les civilisations sont mortelles". Réaction d'autant plus déplacée pour chacun qui est passé pour son compte par l'expérience de l'analyse au point d'en venir à s'autoriser, dans la mesure où, aux temps forts de sa pratique et en dépit de l'expérience et des connaissances acquises, il se trouve confronté à l'exigence d'invention.

L'âge de Lacan, sa fatigue évidente ont sans doute porté certains à s'interroger sur la valeur intrinsèque de tels propos. Mais décidément, pour ce qui me concerne, je les considère comme cruciaux. Ces assertions, quoiqu'elles furent sur le moment peu commentées comme passées sous silence, tant elles désorientaient par leur caractère à la fois abrupt et sibyllin, n'en eurent pas moins d'effets dans la suite des grands chambardements qui suivirent la tragi-comédie de la dissolution de l'École Freudienne de Paris. Des effets sur les modalités de regroupement que "choisirent" les analystes pour constituer des associations, selon la Loi 1901, quand ils prirent en charge la responsabilité "de la continuation de l'expérience". Quand je parle de modalités, en fait, il me semble qu'il en existe deux. Deux et leurs variantes respectives. En disant cela, j'ai bien conscience de simplifier. J'ai bien conscience de réduire à la caricature ce qui mériterait plus de nuance, plus d'intelligence peut-être.

Je pense donc que certains psychanalystes ont bien pris acte de ce verdict que la psychanalyse (comme expérience d'inconscient de l'inconscient) était intransmissible. Mais, pour eux, si elle était intransmissible comme telle, elle restait tout à fait transférable comme objet culturel, comme corpus culturel. Et ce, comme il est d'usage pour ce type de bien, selon les règles de la conservation, de la communication et de la diffusion commerciale. Cette position avait été tenue par eux bien avant 1978. Elle date des premières années 70. Elle s'annonce explicitement au congrès de Rome en 1974. Cette chronologie n'a d'ailleurs aucune importance quant au fond. Pour y revenir, si la psychanalyse est intransmissible comme telle, le système des énoncés de Freud, remanié par Lacan (je n'ai pas dit transformé par Lacan) est, lui, parfaitement conservable, tout à fait communicable, légitimement transformable. Se faisant, ils ont conçu l'organisation de leur groupe, de leurs associations comme garante (non pas d'une cause) d'une tradition. C'est tout à fait concevable puisque cela ne préjuge en rien du destin de la transmission. Je dirai même que c'est une position de sagesse.

L'organisation du groupe est alors conçue comme système dont le but est de rendre transférable et transformable (au sens logico-mathématique) l'ensemble du corpus d'énoncés théoriques constitué en savoir acquis. Le groupe (je n'ai pas dit le collectif) travaille à maintenir et à perpétuer une tradition : la tradition freudo-lacanianne. Il est donc organisé comme système de communication où chaque membre est alternativement en position d'émetteur et de récepteur du message des significations à préserver. C'est un système d'échange (éventuellement lucratif) des signes culturels. C'est une organisation sociale qui se situe exclusivement sur le versant réalité sociale (consistance et cohérence culturelle ; circulation des échanges) de l'activité humaine. Pas de la réalité psychique.

Il s'agit de la préservation d'une tradition puisqu'il semble que dans cette conception, le système d'énoncés freudo-lacanian est implicitement défini comme clos. C'est-à-dire qu'à l'instar de ce qui se passe dans la production d'une version de mythe, toute production nouvelle d'énoncés concernant le champ de la psychanalyse est, a priori, considérée non pas comme une novation, non pas comme une coupure, mais comme une transformation non encore explicite du système de concepts fondamentaux originaires. Car ce qui caractérise la pensée réflexive (je n'ai pas dit la "pensée") à l'oeuvre dans la tradition, c'est d'opérer comme un système fermé défini par un ensemble fini d'éléments. Lévi-Strauss y insiste longuement tant dans "la Pensée Sauvage" que dans le reste de son oeuvre. Il paraît de ce point de vue, et seulement de ce point de vue (système fermé - concepts fondamentaux en nombre fini, transformation au sens logico-mathématique des structures d'énoncés), tout à fait indéniable que la psychanalyse puisse apparaître à Wittgenstein comme "une mythologie d'un grand pouvoir".

Bien qu'on sache qu'une tradition ce soit fait en principe pour faire obstacle à tout effet de transmission (c'est-à-dire à tout effet de singularité, puisque c'est à ce prix que se maintient une certaine stabilité de la culture et des échanges), dans les faits on sait aussi qu'une tradition n'est jamais assez bétonnée pour interdire toute prise de parole. On pourrait même dire qu'elle la provoque, Autrement dit, organiser une tradition, c'est laisser au hasard, à l'aléatoire, à l'imprévu la dimension de la transmission. C'est admettre que sur le versant de la réalité sociale, la transmission n'est pas gérable. Ce qui est cohérent et raisonnable. A l'appui de cette position, il faut remarquer que Freud, lui-même, n'a pas agi autrement avec la reconnaissance de l'IPA. Vu de Sirius au-delà des zizanies, au-delà des rancoeurs et des rivalités, il faut remarquer que c'est tout à fait convaincant. Car l'IPA n'a jamais empêché la catastrophe (au sens de Thom) lacanienne, et le remaniement de la théorie psychanalytique qui s'en est suivi. J'emploie le terme de remaniement et non pas celui de transformation pour bien marquer la référence à la discontinuité. L'invention du sujet et du signifiant, et la nouvelle définition du désir par rapport à la théorie freudienne, sont en position de discontinuité (ces notions de discontinuité et d'instabilité et aussi d'auto-organisation ont été apportées par Marc Thiberge) de rupture par rapport à ta théorie du moi et des pulsions.

Pour ce qui me concerne, je soutiens donc que cette position est, pour au moins une association (une et une seule) non seulement cohérente mais encore légitime au strict sens du droit de société civile, de l'état de droit dans lequel nous vivons. Ce qui ne peut être négligé. Je veux dire que l'oeuvre de Lacan quoiqu'on en veuille, c'est un bien culturel. Car s'il est vrai que la réalité psychique (dans la perspective de la production d'une pensée comme isomorphe au fonctionnement de la chaîne signifiante) produit le sujet et n'est pas produite par le sujet, il n'en reste pas moins que le produit (l'oeuvre) qui choit dans la réalité sociale, est attribuable à une personne physique et reste son bien culturel pour partie inaliénable. En effet, seuls les droits patrimoniaux d'exploitation sont cessibles, pas la propriété morale qui, du point de vue du droit public, reste incessible jusqu'à tomber dans le domaine public... C'est ce qu'organise le droit sur la propriété littéraire et artistique {Mars 1957}. En d'autres termes et pour revenir au fait que sur le versant "réalité psychique", il n'y a pas d'auteur, cela veut tout simplement dire qu'un sujet ne peut être identifié par une pensée qui l'a produit. Le sujet comme tel est structurellement non identifiable (là où ça "pensait", "je dois advenir")(7).

Cette association fondée (et il s'agit bien d'une fondation au titre de mausolée) par les héritiers légitimes peut recueillir, exploiter, conserver, diffuser ce considérable héritage culturel que Lacan leur a légué. Je le dis sans aucune ironie, sans l'ombre de cynisme, sans amertume ni acrimonie : maintenir la tradition dont ils ont hérité est un droit imprescriptible qui confère une position inexpugnable. Qu'on utilise à cette fin les moyens du discours universitaire comme vecteur de conservation et de formation est tout à fait honorable. Qu'on utilise aux fins de diffusion, les techniques habituelles de marketing et de communication dans les systèmes d'échanges qui sont les nôtres, est tout à fait normal. Voire moral.

Vous me direz que justement la moralité et l'honorabilité ne sont pas pour autant une garantie éthique. A cela il faut répondre que l'éthique (8) n'est pas une fonction sociale. Et qu'à bien y réfléchir, l'éthique n'est pas une vertu à inscrire du côté de la réalité sociale, mais un constituant de la réalité psychique. L'éthique se soutient du désir comme indestructible. C'est-à-dire du singulier. Il n'y a pas à y revenir. L'héritage, ça ne se revendique pas. Ça se reçoit. Quand c'est possible, on peut essayer d'y échapper. Ce n'est pas toujours possible. Par contre nul, s'il n'est nommé, ne peut s'instituer héritier d'une tradition. Il faut s'en convaincre l'héritage, comme modalité de transfert d'une tradition, est strictement une affaire qui concerne la pérennité ou de la lignée ou de la consistance des systèmes de cohésion d'un groupe. La tradition, c'est le moyen d'accréditer un semblant de réalité du maillage de la succession. Cela fonde l'illusion de pouvoir faire échec au discontinu social et lignage. Cela accrédite l'idéologie d'un déterminisme absolu de

la continuité historique. Et pour tout autre analyste, c'est une bien curieuse imposture que de se trouver en position de garant d'une tradition qui de droit, n'en étant pas héritier, ne le concerne pas. Au nom de je ne sais quelle pureté de compréhension, de je ne sais quelle fidélité à la lettre de l'écrit. Et non pas à la lettre comme inscription d'effacement. Ce sentiment de fidélité ne peut en aucun cas constituer une excuse.

Je vous disais tout à l'heure que d'autres analystes avaient entendu, cette constatation de l'intransmissibilité de la psychanalyse de manière sensiblement différente et avec plus d'optimisme. Bien que leurs interprétations et les options qui en ont découlé ne me paraissent pas convaincantes, c'est tout de même de ce côté que je m'inscris. Comme par défaut. Ici, je pense à la Convention Psychanalytique dont je suis membre. En effet, si on veut soutenir une quelconque singularité, il est incontournable de situer son travail dans un collectif qui s'attache à faire perdurer nos institutions. Car à "s'autoriser" hors cadre institutionnel, on verse à tout coup au sectateur. Ce qui n'est pas supportable. Mais ces associations ne me semblent pas avoir pour objectif la fomentation d'une tradition plus pure, plus autorisée. Je disais que leur interprétation est plus optimiste en ce sens que tout se passerait comme si l'intransmissibilité de la psychanalyse était conjoncturelle et temporaire. Et qu'il suffirait soit d'appliquer avec plus de rigueur les dispositifs sociaux qui sont sensés en permettre l'opérateur, soit de les modifier afin de ne pas déboucher sur un échec. Bien évidemment, quand je parle de dispositifs sociaux, de transmission de la psychanalyse, de ces dispositifs que l'on pourrait rapporter à l'exigence de la psychanalyse en extension, je veux parler des institutions psychanalytiques particulières que sont le cartel (et le pivot de plus un) et la passe (et ses deux passeurs). Tout tendrait à faire penser que certains, parmi ces analystes, avaient cru que privilégier ces deux institutions dans le fonctionnement des associations au détriment, je cite, "du juridique et de l'administratif" aurait rendu effectuable la transmission de la psychanalyse. L'idée était que, depuis le début de l'expérience, on n'avait pas su ordonner comme il le fallait l'organisation juridique et administrative, et les institutions spécifiques de la psychanalyse.

D'autres ont cru que non seulement ces institutions n'avaient pas la place qui leur revenait par rapport au juridique et à l'administratif, mais que, de plus, si la psychanalyse s'avérait Intransmissible, c'était parce que les dites Institutions n'étaient pas achevées du point de vue technique et théorique. Qu'il fallait en revoir l'élaboration et les protocoles d'exécution. J'ai bien conscience, qu'en présentant les choses de cette façon, je simplifie. C'est effectivement schématique. C'est aussi tout à fait partial parce que cela ne prend en compte qu'un aspect, certes crucial, de ce que a déterminé les choix de regroupement et d'organisation des associations de psychanalystes. C'est partial, parce que cela me permet de dire que le verdict d'intransmissibilité de la psychanalyse ne peut être contourné par des décisions d'organisation et de hiérarchisation de valeurs. Ni par des aménagements théorico-techniques. On pourrait même dire que ces déterminations ne sont que des moyens de méconnaissance de l'interprétation lacanienne. Pour ce qui me concerne, je maintiens que l'on ne résoudra pas cette question par de simples manipulations d'agencements théorico-techniques. Je pense que la question de la non transmissibilité de la psychanalyse ouvre une problématique tout à fait nouvelle qui consiste dans la prise en compte de la discontinuité. Je vous rappelle que Lacan, dans le même souffle où il repérait cette impossibilité d'un transfert de l'un à l'autre, ajoutait "c'est bien ennuyeux : c'est bien ennuyeux qu'un psychanalyste soit forcé - puisqu'il faut bien qu'il y soit forcé - de ré-inventer la psychanalyse". Il renouvelait que l'institution de la passe était un échec et ajoutait "que la réinvention de la psychanalyse par chaque analyste" ne pouvait se concevoir qu'à partir de l'institution freudienne de la cure. Prototype, comme je l'indiquais au début, d'accès au lien social (pas aux relations d'aliénation et d'échanges sociaux).

Je pense que les deux institutions lacaniennes de la passe et du cartel, se fondent sur un faisceau d'hypothèses qui sont, à l'heure actuelle, sensiblement contestables. Pour le dire avec nuances : hypothèses qui pourraient être remises en cause. Interrogées. D'abord parce que le moteur de ce qui est appelé à tort "lien social" serait à repérer dans le phénomène "de transfert de travail". Il serait ainsi admis que ce qui permet le passage de "l'objet psychanalyse" de l'un à l'autre est le transfert de travail. Ainsi se réalise d'une manière insidieuse l'amalgame entre "transfert" et "transmission". C'est supposer, corrélativement, qu'il n'y aurait pas discontinuité entre "réalité psychique" et "réalité sociale". Car, quoique nous nous en défendions, nous autres analystes persévérons dans l'idée que le fonctionnement de la réalité sociale se déduit des phénomènes déterminés par la réalité psychique (le fonctionnement de l'Inconscient). Ce qui continue à donner raison aux détracteurs de la psychanalyse quand ils soutiennent qu'elle ne serait rien d'autre qu'une pensée technique (au sens où l'emploie Heidegger). De plus, cela induit que toutes les relations sociales dans les groupes fonctionnent comme un gigantesque réseau d'intrication de relations transférielles. Ce qui n'est pas sérieux. Il se pourrait bien que ce soit du côté de ce qu'on nomme pudiquement transfert de travail que se trouve la source de ce que Lacan pointait comme "effet de groupe". Qu'il opposait, comme chacun sait, au "lien social" (lien social débarrassé de tout effet de groupe).

D'ailleurs, à propos de cette idéologie du transport, du transfert, de la communication, de l'échange et de l'appropriation comme fondement du fait social humain, on peut noter qu'on la retrouve tout aussi explicite dans la conception que se fait Lévi-Strauss de la réalité sociale. Ne définissait-il pas l'anthropologie comme se donnant pour objet d'étude l'échange des femmes, des biens et des services ? Contre toute vraisemblance puisque les mythes de ce point de vue ne semblent avoir aucune efficacité opératoire. Sinon comme structure asservissante de transformation et d'enkystement d'énoncés. Même si on caractérise, à tort, ce phénomène de "symbolique", (je veux parler de l'échange), on est assez loin du compte si on veut appréhender la réalité sociale. Lacan avait, il y a 30 ans, proposé, incidemment, une autre orientation. Il proposait non pas d'opposer, comme le faisait l'anthropologie structurale naissante, la nature et la culture, mais la nature, la culture et la société.

Bien évidemment, c'est sur le versant "société" que doivent se repérer les échanges (pas symboliques pour deux sous). Pas sur le versant "culture".

En fait, ce phénomène angulaire qu'autorisent les protocoles des institutions lacaniennes, ce prétendu transfert de travail, (...tout de même, que de canailleries ont été commises en son nom. Ne serait-ce que l'injonction préliminaire et implicite proposée aux impétrants de notre ex-association qui pouvait s'énoncer comme suit : "transfère et travaille, tes agalmes nous intéressent". Dont le pendant compensatoire était "faites-vous connaître") ce prétendu transfert de travail ne me paraît pas avoir jamais eu le statut de concept. Il servait à caractériser, voire à accréditer dans le groupe social, l'actualisation de la pulsion épistémophilique comme origine de la pensée théorique. On voit l'agencement : par la promotion de la pulsion épistémophilique comme support de pensée, à laquelle on adjoint l'efficacité du temps logique, on pose l'équation de la transmission (bilatérale) opérée dans les praticables du cartel et de la passe. Je dois dire que ce montage a le grand mérite de la cohérence. Comme quoi on ne se méfie jamais assez de la cohérence. Or il se pourrait bien que la pulsion épistémophilique, cette vulgaire excitation de pousser-à-savoir (d'emprise et d'appropriation), ne soit pas comme on pourrait le croire, la transformation radicale de je ne sais quelle pulsion originaires scopique. Le résultat de je ne sais quelle sublimation réussie "d'une curiosité sexuelle infantile". Pour ce qui me concerne, il s'agirait d'un symptôme qui enkyste dans le système du processus primaire une fonction de "penser" non advenue. D'une fonction de "pensée désirante", antagoniste à la production des théories sexuelles infantiles. Ces dernières, isomorphes, elles,

aux mythes individuels. "Pensée désirante" progressive, métonymique, qui ferait obstacle à la croyance au mythe que les théories sexuelles infantiles fomentent. Je vous rappelle le "j'ai seulement pensé" du petit Hans qui tente de faire coupure aux allégations mythologiques de sa mère.

Tout cela pour avancer que cette réorganisation freudienne de la théorie des pulsions autour du paradigme liaison versus déliaison (paradigme fanaliste s'il en fut puisqu'il en oppose processus vitaux et processus létaux) ne peut pas être un aboutissement théorique indépassable. Tout cela pour avancer encore plus prudemment, que ces questions de vie et de mort ne sont pas du champ de la psychanalyse, mais peut-être seulement de l'anthropologie. Ce qui tendrait à faire penser qu'il n'y a rien de plus indifférent à l'inconscient que la vie et la mort. Je conçois que, dit comme cela, cela ait un côté provocateur. A ma décharge, je dirais que Freud lui-même, quoiqu'il ait fermement maintenu tout au long de son oeuvre la nécessité de la dualité des pulsions, n'a jamais été convaincu par les remaniements successifs qu'il a lui-même opérés. Encore en 1932, tout en indiquant que la théorie des pulsions est le mythe fondateur de la psychanalyse, il continue de s'en préoccuper. On pourrait soutenir que les deux propriétés qui déterminent la nécessité de la dualité des pulsions, ne se caractérisent pas par leur fin respective (vie-mort), mais par leur modalité d'entropie spécifique, eut égard à deux buts distincts. Le paradigme déterminant se déplacerait en opposition de deux modalités de constante énergétique : abaissement des tensions au niveau le plus bas -versus- maintien d'une tension constante. S'opposerait ainsi homéostasie du plaisir à tension désirante, Dans deux appareillages énergétiques distincts et discontinus : une dynamique des pulsions, sur le modèle de la thermodynamique classique, ayant source au corps : une dynamique sur le modèle dissipatif, ayant pour source l'appareil psychique. A la réflexion, cela a l'avantage de sortir l'économie du désir de la relation d'objet, de l'échange et de la satisfaction. Ce ne serait pas anodin. Cela permettrait même d'entendre de manière renouvelée le concept freudien de désir indestructible (pas immortel !). En effet si, pour rendre compte de cette indestructibilité, on considère les métaphores poétiques (type phénix) ou énergétiques (type pile rechargeable) comme simplettes, il serait sans doute plus vraisemblable d'appeler à cette évidence : le désir est indestructible parce que son substratum dynamique n'aspire à aucune satisfaction : le désir est indestructible puisqu'il opère hors champ des satisfactions objectales. D'autant que ce genre d'assertion me paraît dans le droit fil de ce que soutient Lacan à propos des fins d'analyses (sujet pris dans le désir sans recours, destitution subjective, identification au symptôme). Mais il faudrait se garder d'affirmer que le mode de réalisation du désir est l'insatisfaction. C'est en effet ce que crie l'hystérie. Le désir comme modalité de l'inconscient est hors champ du processus de satisfaction et d'insatisfaction.

Pour revenir à Deauville, il me paraît important de retenir comme articulation théorique le fait que dans le même mouvement où Lacan décrète la psychanalyse intransmissible (sans doute à son grand dam comme l'atteste la fin de son intervention "je crois que je ne peux pas aujourd'hui en dire plus..." d'où s'en suivi la dissolution), intransmissible comme expérience d'inconscient de l'inconscient, il articule la pérennité de l'expérience à la capacité de chacun qui entre dans ce champ de ré-inventer la psychanalyse. On pourrait dire plus précisément "inventer" en lieu et place de "ré-inventer". Et si l'on oppose l'invention à la découverte, l'invention freudienne à la découverte freudienne, alors on assigne à chaque analysant la capacité d'inventer l'invention freudienne. Que Lacan ajoute que cet état de fait "est bien ennuyeux", ne retire rien. Ne retire rien à cette certitude que la seule institution où advient la potentialité de transmission est le protocole de la cure telle que Freud l'a institué. C'est dans la cure (curieusement qualifiée de didactique) que pour quelques analysants (et non pas tous), qui s'autoriseront à tenir position analytique, se déchaînera le désir de promouvoir pour un autre analysant, l'invention freudienne toujours perdue.

Dans cette perspective le contrôle peut être maintenu comme institution de transmission. En effet, dans le contrôle, devrait se performer la pratique de lien social auquel l'analysant a accédé dans sa cure : l'alternance de l'invention de l'un (le contrôleur) à l'invention de l'autre (le psychanalyste) en regard de la théorie et de la technique psychanalytique contextuelle. Hors du champ du transfert d'objet. Non pas donc lieu de transfert dans la réalité sociale, mais expérience première de lien social pour les analystes. Evidemment quoique le lien social ait descriptivement à voir avec le "un par un", cela ne veut pas dire pour autant qu'il soit limité aux cures et aux contrôles. Aussi pour appréhender d'une manière plus serrée ce qu'on pourrait entendre comme structure de lien social, on doit se reporter à l'espace où il advient : la cure. La cure conduite de telle sorte que toute manifestation autre que dire (le dire de parole) y soit protocolairement exclue. Afin que se vectorise, sans retour, irréversiblement, le désir qui n'aspire à aucune satisfaction. C'est donc poser que la cure n'a pas pour but (unique) la résolution des manifestations (transférées) des désordres des relations d'objets. Autrement dit : ce qui est posé au départ de la cure, sous forme de la règle fondamentale, c'est que le dire, débarrassé des enjeux d'appropriation, est sans objet. Ce qui n'implique pas que la cure se réduise à je ne sais quel processus alchimique de sublimation. Tout au contraire. Bien évidemment, il n'y a pas que le désir dans la vie. Il y a aussi le plaisir de satisfaction des pulsions (partielles). C'est pas rien pour l'humain, ce champ là. Cela occupe beaucoup. Il y passe pas mal de temps à se satisfaire sexuellement. Disons qu'on peut faire l'hypothèse qu'en fin d'analyse la dichotomie, la discontinuité, entre tension désirante sans satisfaction (production de pensées où se défile le sujet) et homéostasie du principe du plaisir s'activent. Ces deux modalités pulsionnelles se mettent à fonctionner sans trop d'interférence. A l'intrication de l'une et l'autre pulsion se substitue la mise en tension de leur interactivité. Le lien social c'est donc cette possibilité de supporter, dans le colloque social, du dire qui ne communiquerait rien d'autre que son effectuation et son effacement hors des enjeux d'échange et de satisfaction du corps. Cela implique de pouvoir poser son corps comme absent/présent.

De facto, les institutions du cartel et de la passe, puisqu'elles fondent leurs efficacités sur la modalité du transfert (de travail ou non) semblent se disqualifier elles-mêmes comme institution de transmission de l'expérience psychanalytique. Mais elles ne se disqualifient pas comme expérience d'enseignement d'éléments de contexte supports de "penser". En effet en ce qui concerne le cartel, si l'on s'en tient à la définition habituelle de son efficace où le dispositif du "plus un" (Incarné ou non) mobilise le transfert de travail, il permet d'intégrer, de manière singulière pour chaque participant, les éléments contextuels nécessaires à l'appartenance au collectif élargi. Bien évidemment le risque de ce genre de pratique est que ces manigances ne débouchent sur le bétonnage initiatique de la tradition qu'une association oppose aux autres associations. Ou bien encore que le cartel secrète une micro-culture opposable à la culture de son groupe d'appartenance et aux groupes concurrents. C'est ainsi que l'on vire à la secte. Ce sont des destins non seulement prévisibles mais quasiment inévitables... Pour ce qui concerne la passe, par la vertu du transfert aux passeurs (comme sujets non identifiables), il est d'usage de croire qu'un savoir sur le devenir analyste et sur la fin de la cure pourrait se transférer, puis se théoriser une fois le "témoignage" recueilli. Il est clair que dans ces deux dispositifs, ce qui est visé c'est le savoir (culturel). Soit qu'il soit investi et approprié, soit qu'il soit transféré. Et on voit bien sur quelle faiblesse théorique, sur quelle ambiguïté se fonde leur légitimité. Elle se fonde sur la confusion entre la double acception attribuée au savoir. Son acception triviale de connaissances cumulables dans la culture et son acception conceptuelle dans le corpus théorique de la psychanalyse comme coextensif au concept d'inconscient tel que Lacan l'a promotionné : "(sujet) supposé savoir". Qu'on ait pu, durant toutes ces longues années, se laisser abuser par un tel amalgame, en dit long sur l'aspiration à la croyance, sur le goût ravageant pour la tradition, qui taraude notre corporation.

Pourtant on pourrait subvertir le prétendu "transfert de travail" pour lui permettre d'accéder au statut de concept. Il suffirait d'oser "penser" un transfert sans objet rétrocentré et qui aurait comme visée d'actualiser ("je n'ai pas dit "rendre conscient") l'être pris dans la parole. Ainsi ce qui pousserait à "penser" ce serait le désir comme essentiellement turbulent. Que la scorie de ce processus se résolve au savoir supposé, pourquoi pas. Qu'il chute ensuite comme objet de savoir, rien n'est plus sûr... Mais tout à fait secondaire. D'autant que cela permet d'entendre de manière sensiblement nouvelle cette assertion lacanienne, cette énigme lacanienne, cette gageure d'un lien social débarrassé de tout effet de groupe... lien social à verser côté réalité psychique comme effectuation même, comme assumption même, du discontinu "réalité psychique versus réalité sociale".

Resterait à tenter d'en dire plus sur ce qui pousse un psychanalysant dans le pertuis étroit de l'invention de la psychanalyse. Freud, aussi bien que Lacan, font appel à l'analogie de la contamination épidémique. Freud parle de la peste ("je leur ai apporté la peste"). Lacan évoque la contamination, disons rabique ("mordu par Freud"), par un hypothétique ultra-virus de la psychanalyse. C'est tout à fait évocateur. Mais c'est tout à fait erroné. Encore que l'on pourrait entendre que tout compte fait, la transmission, au sens habituel, est l'affaire de déterminisme héréditaire. Mais il serait paradoxal de supposer que l'hérédité et l'immunologie (comme résistance) auraient leur mot à dire quant à la transmission de l'expérience ! On peut tout de même essayer d'avancer dans une autre voie que celle de la contagion. On peut s'avancer dans une autre voie, car la référence à la contagion est une manière de dénégation de l'intransmissibilité de la psychanalyse. Cela maintient l'idée que le psychanalysant qui reprend le flambeau aurait été contaminé par Freud, par Lacan, ou par son propre analyste. Réparaît donc, derrière cette image épidémique, la croyance que la fin de l'analyse se conclut avec l'identification de l'analysant à son propre analyste. Ce qui est en contradiction avec la proposition que Lacan fait, par ailleurs, de repérer la fin de l'analyse par l'identification au symptôme.

J'avais à l'époque posé (à partir de l'hypothèse de l'organisation parolique chez l'humain, comme organisation de traits discrets phonémiques, en tant qu'elle actualise le procès de la chaîne signifiante) que la parole n'avait pas pour vocation première la communication inter-humaine mais d'être strictement informative. Informative au sens de la théorie de l'information qui, comme chacun sait, théorise les conditions d'apparition d'un message et de son transport et non pas le contenu même et la signification du message... Informative au sens centripète, comme retour de la fonction signifiante sur la réalité psychique de l'être parlant. J'en déduisais : que la parole comme telle, c'est-à-dire comme isomorphe au fonctionnement de la chaîne des signifiants, était, par définition, (d'un point de vue centrifuge hors de la réalité psychique émettrice pourrait-on dire) non adressée. Et avait comme unique fonction de produire et d'actualiser du sujet (pas de le présentifier). C'est dire que les effets merveilleux de la polysémie (dévoyée par certains dans la pratique du calembour) ne sont en aucun cas manifestation d'émergence dans la langue parlée des signifiants de l'inconscient qui causent le sujet. Ce phénomène linguistique atteste, par celle bifurcation sémantique, d'une disjonction radicale (du même engendre du différent). En d'autres termes ce phénomène actualise l'isomorphie de la structure d'organisation de la chaîne signifiante et du fonctionnement de la langue. Il manifeste l'enchâssement de traits discrets propres aux signifiants dont la copule est le sujet. Dans la cure, la polysémie, généralisation de la pertinence du lapsus dans la langue parlée, atteste, grâce à cette divergence, que le sujet s'écartèle entre deux éléments informatifs. Sans que pour autant ne se dévoile jamais quoique ce soit du signifiant. Manière d'indiquer que le signifiant procède et reste dans le registre de l'inconscient. Le signifiant comme tel n'est pas susceptible de "symbolisation" langagière : hors prise dans le langage, il la détermine. Autre façon d'aborder la question du statut métaphorique de la langue.(9)

Tout cela aboutissait à cette conclusion, en apparence assez paradoxale, que si la fonction de la parole ne se résolvait pas seulement dans l'échange de signification, mais surtout dans la prise du sujet dans l'organisation des signifiants, alors il est possible de concevoir la transmission (du point de vue de la réalité psychique) comme intransitive. Il s'agit non pas d'une fonction de transmission, mais d'une position de transmission pour l'être parlant. Communiquant de surcroît. Cette position de transmission comme intransitive implique qu'il n'y a pas transport d'objet d'un individu à un autre, qu'il n'y a pas de destinataire exogène. Une transmission sans destinataire qui n'aurait pas d'objet et qui actualiserait dans le colloque social le désir du sujet comme à jamais inconscient. Disons, descriptivement que cette position d'énonciation émettrice (admise dans un contexte donné) constitue, par cette articulation même, la structure du lien social. Il y a de l'inconscient en jeu dans le colloque social. Mais qui ne cause rien. A part de signifier la discontinuité radicale, la singularité irréductible de l'être humain comme "parlêtre". D'ordinaire, on tempère cet exercice par la production de significations ou de sentiments. C'est plus acceptable, parce que cela permet la controverse, le dialogue; la relation où s'intrique le pulsionnel.

J'ai bien conscience qu'on pourrait se demander au nom de quoi il serait topique d'introduire dans notre système d'énoncés ces notions de "paroles sans adresse" et de "transmission intransitive". A première vue, on voit mal à quoi cela pourrait servir, tant le "débat" et "l'échange" d'idées entre gens de bonne compagnie est "suffisamment enrichissant et satisfaisant". Cela permet pourtant de concevoir des lieux sociaux, où s'effectue cette position de transmission, comme performance d'une parole en proie au désir. Des espaces sociaux où chacun qui a accès à la parole, soit directement, soit en étant passé par l'expérience de l'analyse, peut y aller de son dire singulier (quelle que soit la discipline prétextée). Cela permet d'entrevoir une autre possibilité que le groupe de travail, la société savante ou la secte. Cela permet aussi de dépasser la sempiternelle référence à la pluridiscipline. Mais il y a des protocoles à respecter. Des "institutions" intermédiaires à constituer. Avec Contrepoint à Paris et Académie Baroque à Toulouse, c'est l'expérience que nous avons tentée.

Et puis, j'y faisais allusion tout à l'heure, cela permet d'appréhender mieux le moment de la fin d'analyse. Autrement que d'en appeler à la destitution subjective et à la traversée du fantasme. De donner un contenu à cette assertion lacanienne que la fin de l'analyse coïncide avec l'identification au symptôme. Car si le symptôme universel de l'être humain est d'être parlant, (non pas seulement communiquant dans la langue), alors la fin de l'analyse se situerait à cet instant où l'être s'identifierait à la parole comme substance (encore une fois pas la prise de conscience). "Parlêtre", nous a-t-on annoncé. "Parlêtre" qui atteste du sujet, et permet l'actualisation de la chaîne inconsciente des signifiants. Accès donc, après maints détours dans les labyrinthes des énoncés mythologiques qui ne cessent de tresser des pseudo-symbolisations où s'impassent les pulsions, à cette position de transmission intransitive qui signe l'accès au discontinu, (et non pas la solitude) où le désir de l'analyste serait alors repéré comme passion. Passion d'amener, grâce au dispositif de la cure un autre humain à la discontinuité qui autorise la position de "Parlêtre". Au-delà des effets thérapeutiques légitimement escomptés. Désir immodéré de transmission intransitive.

On pourrait alors s'aviser que la théorie psychanalytique qui articule l'inconscient dans la réalité psychique, inaugurée par la problématique du moi et des pulsions sexuelles chez Freud évolue vers la problématique du sujet et du signifiant chez Lacan, pour s'orienter aujourd'hui vers la problématique de l'être et de la parole comme substance.

Remerciements, de la courtoisie et de la politesse de m'avoir, à votre corps défendant, supporté.

Toulouse 4 Avril 1987